

## IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2023

### AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2024

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur impots.gouv.fr  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
impots.gouv.fr/verifavis



2D-DOC

PIRES FLORENCE  
16 RUE SAINT LOUIS  
JOUARS-PONTCHARTRAIN  
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN

#### Vos références

Numéro fiscal (C) : 1358641300121

Référence du document : 24 B9 9362183 50

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

16 RUE SAINT LOUIS  
JOUARS-PONTCHARTRAIN  
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN

Numéro FIP 780 32 74 5862409789 4

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 06/06/2024

#### Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2023.

#### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique  
« Contact et RDV »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :** 7 803  
**Nombre de parts :** 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](#) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).*

*Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024

<b>Détail des revenus</b>		<b>Enfant(1)</b>	<b>Total</b>
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....		278	
Déduction minimale.....		- 278	
Pensions alimentaires perçues.....		8113	
Abattement spécial de 10%.....		- 886	
Salaires, pensions, rentes nets.....		7227	7227
<b>Revenu brut global.....</b>			<b>7227</b>
<b>Revenu imposable.....</b>			<b>7227</b>
Taux effectif (revenu total ou mondial).....		7803	
Impôt après application du taux effectif <sup>14</sup>		0	
<b>REDUCTIONS D'IMPÔT <sup>15</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		2	2
Montant de la réduction d'impôt.....		0	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>		-	0
Montant net de votre imposition.....			0
<b>IMPOT NET</b>			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2023 :</b>			
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>			
Impôt sur le revenu 2023 dû <sup>53</sup> :			0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....			7803
<b>Revenus exonérés</b>		<b>Déclar. 1</b>	
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....		Déclarés	1153
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....		Nets (35)	576
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la			
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE			

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
D	T	1				1			2.5

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024

---

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

	<b>Déclar. 1</b>
Plafond total de 2022.....	16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741